



# COMITE DE SAVOIE DE JUDO



## CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL ALPIN INDIVIDUELS MINIMES G/F

**SAMEDI 29 JANVIER 2022**

**HALLE DIDIER PARISSON – RUE DU CHEMINET – 73290 LA MOTTE SERVOLEX**

**INSCRIPTIONS EXTRANET FAITES PAR LE CADRE TECHNIQUE DE CHAQUE DEPARTEMENT**

Cette compétition concerne les licencié(e)s né(e)s en 2008 – 2009 qui ont été sélectionné par leur comité.

Il faut privilégier d'arriver en judogi sur le lieu de compétition, avoir son gel hydroalcoolique et des masques.

Seuls les judokas sélectionnés et donc inscrits sur extranet par le cadre technique de leur département pourront participer au championnat. Aucune exception ne sera faite.

- **Un accompagnant minimum par club (majeur + licencié) doit être présent pour encadrer son collectif. Il doit être muni du Pass'Sanitaire.**
- **Toutes les personnes souhaitant entrer dans le gymnase et ayant plus de 12 ans et 2 mois, doivent présenter un pass'sanitaire valide selon la règle en vigueur le 29.01.2022. Ce pass'sanitaire sera contrôlé à l'entrée via l'application « tous anticovid vérif ».**
- **Une prise de température pourra être effectuée à l'entrée pour ceux qui ne doivent pas présenter le pass-sanitaire.**
- **Le masque est obligatoire à l'intérieur pour toutes les personnes ayant 6 ans et plus (à ce jour cela s'applique même aux personnes munies du pass'sanitaire). Nous conseillons aux combattants de prévoir plusieurs masques. Le masque doit être porté en permanence. Seuls les combattants peuvent le quitter lorsqu'ils sont sur le tatami.**
- **Les combattants doivent avoir leur propre gel hydroalcoolique. Lavage des mains et des pieds avant de monter sur le tatami et avant d'en descendre. Ce lavage doit se faire à chaque fois que le judoka monte ou descend du tatami.**
- Pesée Garçon de 13h à 13h30 / Début de la compétition vers 14h15.
- Pesée Fille de 15h à 15h30 / Début de la compétition vers 16h15.
- Les vestiaires seront ouverts. Néanmoins, il faut privilégier de venir en judogi et prévoir un petit sac pour mettre ses effets personnels.
- Un fléchage sera mis en place afin de définir les sens de déplacements et des entrées différentes seront prévues selon les groupes (combattants, accompagnants, officiels, public...).
- **Pas de buvette ni de restauration. Il est également interdit de manger et boire dans le complexe sportif.**
- Les gestes barrières et les distanciations sont de rigueur.

Vous pouvez me contacter si besoin.

Nicolas RUIZ  
06 60 49 43 38  
judoruiz.ruiz@gmail.com

